

Les Cahiers de droit



Relations industrielles: acteurs, auteurs, faits, tendances, par Dimitri WEISS, Paris, Éditions Sirey, collection Administration des entreprises, 1973, 334 pp.

H. Moreau

Volume 14, numéro 4, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/041793ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/041793ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Moreau, H. (1973). Compte rendu de [*Relations industrielles: acteurs, auteurs, faits, tendances*, par Dimitri WEISS, Paris, Éditions Sirey, collection Administration des entreprises, 1973, 334 pp.] *Les Cahiers de droit*, 14(4), 708–708. <https://doi.org/10.7202/041793ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1973

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

récente du droit administratif dans les pays du Commonwealth, et en particulier au Canada et au Québec, suit plutôt qu'elle ne précède celle qui se manifeste en Grande-Bretagne.

On remarque en particulier une plus grande insistance sur le respect du droit qu'a tout citoyen d'être entendu avant qu'une décision administrative ne vienne affecter directement ses droits. De même, les tribunaux manifestent une réticence moindre à scruter les motifs et les mobiles des actes administratifs.

Cependant, les grandes lignes de cette jurisprudence récente demeurent toujours nébuleuses et parfois contradictoires, bien que pleines de promesses, même s'il est permis de s'interroger sur ce qui se passera après le départ de Lord Denning, responsable pour une bonne part de ces changements.

On doit noter par ailleurs la large place consacrée par l'auteur aux diverses procédures et recours, lesquels constituent souvent un écueil fatal pour le requérant dont l'intérêt n'est pas jugé suffisant pour lui donner accès aux tribunaux et à la justice.

Enfin, l'auteur traite du rôle de l'Ombudsman comme moyen de contrôle supplémentaire de l'administration.

Il ne serait peut-être pas entièrement négligeable pour l'évolution de notre droit que l'ouvrage du professeur De Smith servît, sinon de guide, du moins de point de repère ainsi que de source de référence pour l'avancement d'un secteur juridique dont l'importance va chaque jour grandissant, face à l'accroissement constant des pouvoirs qui sont confiés aux divers paliers de gouvernement par nos législateurs.

Denis LEMIEUX

Relations industrielles : acteurs, auteurs, faits, tendances, par Dimitri WEISS, Paris, Éditions Sirey, collection Administration des entreprises, 1973, 334 pp.

Dimitri Weiss dirige l'enseignement des relations industrielles à l'Institut post-

universitaire d'administration des entreprises et à l'U.E.R. Économie générale et Gestion de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Trois de ses récents livres : *Communication et presse d'entreprise* et *La communication dans les organisations industrielles* (Éditions Sirey, Paris, 1971) et *Les relations du travail : employeurs, personnel, syndicats, Etat* (Dunod éditeur, Paris, 1972), ont déjà été présentés dans *Les Cahiers de Droit*, n° 1, vol. 13, 1972, pp. 109-112. Le dernier livre fait d'ailleurs l'objet d'une réédition, dans la même collection La vie de l'entreprise, sous un nouveau format, un volume double et avec un contenu enrichi et remis à jour.

Dans les *Relations industrielles*, l'auteur présente un véritable panorama des idées et des tendances actuelles. Les concepts en circulation sont expliqués et le vocabulaire employé est clarifié. Les domaines d'apport — et notamment le droit du travail, ingrédient essentiel et privilégié — sont bien cernés dans une première partie, avant d'aborder, dans la deuxième, les conflits dans la société industrielle et, en particulier, les conflits collectifs du travail. Le lien entre les conflits et la négociation collective est mis en relief dans la troisième partie qui examine, entre autres, les différents niveaux des rencontres contractuelles et les moyens mis en œuvre. Les partenaires sociaux impliqués, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale — projet de statut de société européenne, sociétés multinationales à l'échelle planétaire — sont présentés dans la quatrième partie.

Ce livre nouveau, stimulant et interdisciplinaire — où la part du juridique est des plus importantes et qui n'omet pas d'évoquer les frontières et les rapports entre le droit des sociétés et le droit du travail — est le premier qui paraît en France sous ce titre et avec ce contenu. Comme dans *Communication et presse d'entreprise*, Dimitri Weiss prouve dans ce volume qu'il connaît bien le Canada et les travaux qui s'y font.

H. MOREAU